



Le MOUVEMENT ASSOCIATIF
de Bretagne



LOGO DE L'ASSO

vous informent et vous alertent !

SUR

C'EST QUOI ? ASSOS ET BÉNÉVOLES INFORMEZ-VOUS!



Le Contrat d'Engagement Républicain

DEPUIS 1 JANVIER 2022

SOUSCRIPTION OBLIGATOIRE DES ASSOS

LES EFFETS

POUR RECEVOIR UNE AIDE PUBLIQUE

AUTO-CENSURE

INQUIÉTUDE PERMANENTE

RESTRICTION DES DROITS

RISQUE D'INTERPRÉTATION ABUSIVE

BAISSE DES LIBERTÉS D'EXPRESSION, DE CRITIQUE, DE CONTESTER, DE REVENDIQUER

CLIMAT DE MÉFIANCE

C'est déjà le cas !

* 7 engagements : Respect des lois de la République / Liberté de conscience / Liberté des membres / Égalité et non-discrimination / Fraternité et prévention de la violence / Respect de la dignité de la personne humaine / Respect des symboles de la République

** 4 obligations : Sauvegarder l'ordre public et s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public / Informer les membres et les salariés de l'existence et du contenu du CER / Faire respecter ce CER par les dirigeants, salariés, bénévoles, adhérents / Prendre des mesures pour faire cesser les manquements dont les associations ont connaissance

7 ENGAGEMENTS* ET 4 OBLIGATIONS DONT L'OBLIGATION D'INFORMER**



EN SAVOIR PLUS
cer.mouvementassociatif.bzh

Avec cette affiche, C'est fait!



EN CAS DE NON-RESPECT DE CE CONTRAT
(selon l'interprétation de celui qui octroie l'aide)

L'ASSOCIATION RISQUE LE RETRAIT DE L'AIDE



LES EFFETS

Le Mouvement associatif demande L'ABROGATION du CER!



Plus d'infos : mouvementassociatif.bzh

Choisir l'intérêt général | Dibab mad an holl